Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 029-212902431-20260605-2026060501-DE

FRANCAISE

DEPARTEMENT
du
FINISTERE

NOMBRE DE MEMBRES
EN EXERCICE.....: 11
PRESENTS .....: 09
PROCURATIONS.....: 02
ABSENTS EXCUSES .....: 00
ABSENTS NON EXCUSES .....: 00

LA CONVOCATION :
Le 29 mai 2026
Affiché le 29 mai 2026
DATE DE PUBLICATION :
9 juin 2026

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SAINT-COULITZ

Séance du : 5 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Yves HÉLIÈS, Maire.

Présents : Jean-Yves HÉLIÈS, Caroline LOUVIAUX, Catherine LE REST, Anne-Françoise GOULARD, Delphine CHAPALAIN, Yannick PRIGENT, Nicolas LE GUEN, Benoît GUÉGANTON, Fabien BRÉLIVET.

Absent excusé : Pierre-Alexandre BOUVIER et Alyson BOUVIER qui ont donné respectivement procuration à Caroline LOUVIAUX et Jean-Yves HÉLIÈS

Participe : Claire BOYER, secrétaire général de mairie

Anne-Françoise GOULARD a été nommée secrétaire.

DELIBERATION 20260605-01

DESIGNATION D'UN DELEGUE ET DE TROIS SUPPLEANTS POUR LES ELECTIONS SENATORIALES

Le Maire informe l'assemblée que les élections sénatoriales auront lieu le 27 septembre 2026.

Selon l'arrêté préfectoral du 13 mai 2026, il faut élire un délégué titulaire et trois délégués suppléants.

Le conseil municipal procède à l'élection. Le procès-verbal de la désignation du délégué du conseil municipal et de leurs suppléants est complété.

Le résultat des votes est le suivant.

Le délégué titulaire : Jean-Yves HÉLIÈS

Les délégués suppléants : Anne Françoise GOULARD, Delphine PRIGENT, Fabien BRELIVET.

Le Maire,
Jean-Yves HÉLIÈS

La secrétaire de séance,
Anne-Françoise GOULARD

MAIRIE DE ST-COULITZ
29 (Finistère)